

CR du CE 3^{ième} Trimestre Ecole Paul Bert



<u>Jeudi 20 juin 2013</u>

Présents:

- Enseignants: Mme LEGIER, Mme COMMINGES, Mme CARIOU, Mme ROQUIGNY, M. MAILLOT, M. MARTINEZ, M. BROCAS, M. CHAZELAS
- Mairie: Mlle LOMBARD, Fabrice HATTRY
- CLAE: Magali LAFFONT
- Parents d'élèves : Mme LAVILLE, Mme LEMOUZY, Mme LOUBENS, Mme CASTET, Mme BROQUA, Mme HALLINCK, Mr SOPENA, Mr CADORI, Mr MATHIEU, Mr LABRO

•Point sur les effectifs de la prochaine rentrée :

34 nouvelles inscriptions ont déjà été faites pour septembre (27 CP, 1 CE1, 4 CE2 et 2 dans d'autres niveaux).

Sachant que les CM2 étaient très nombreux cette année, cela représente en fait pour l'école une diminution des effectifs globaux.

Des visites des grandes sections de maternelles de Jean de la Fontaine et Anne Frank sont programmées le jeudi 27 juin.

•Les fournitures :

M Maillot demande si comme les années passées, la FCPE reconduira son action de commandes collectives des fournitures des élèves d'après les listes fournies par les enseignants. M. Labro répond que l'action ne sera pas reconduite étant donné le manque de volontaires pour la réaliser. Les listes déjà prêtes seront donc fournies directement aux parents d'ici la fin de l'année.

•Les nouveaux rythmes scolaires :

A partir de la rentrée les enfants rentreront en classe à partir de 8h30. Ce nouvel horaire a été décidé en concertation avec toutes les écoles publiques de la ville. Une réunion s'est tenue à ce sujet à la mairie. M. Labro fait remarquer que ce nouvel horaire n'est a priori pas compatible avec les contraintes des bus chargés du ramassage scolaire : en effet ces derniers déposent les collégiens pour 8h20. Étant donné les encombrements de la circulation à cette heure il paraît irréaliste de permettre aux élèves du groupe scolaire d'être à l'heure. Cette question est à faire remonter au niveau du Conseil Général, y compris pour le départ du soir. Mlle Lombard indique que si cela ne fonctionne pas, on adaptera. M. Labro note qu'il n'y a pas eu d'analyse de la situation, comme demandé en début d'année.

La fin de la classe sera à 15h45 ; les enfants pourront alors rentrer chez eux, ou bénéficier du temps d'accueil périscolaire (T.A.P.) "payant" jusqu'à 17h00. Le CLAE prendra alors le relais comme actuellement jusqu'à 19h00.

•La restauration du mercredi midi :

Un questionnaire a été transmis au parents concernant ce sujet. 60% des parents y ont répondu. Il s'avère que 25% des enfants auront besoin du service de restauration le mercredi sans pour autant rester au centre de loisir l'après-midi. Aussi la restauration scolaire sera ouverte à tous les enfants qu'ils soient ou non en centre de loisir l'après-midi. Un ramassage sera organisé à partir d'Anne Frank et René Cassin, le service de restauration du mercredi étant assuré au groupe scolaire.



•Les associations consultées pour le temps d'accueil périscolaire :

Les associations culturelles et sportives locales ont été sollicitées afin d'être force de proposition d'animation pour les enfants sur le temps périscolaire. 4 ont été retenues dans un premier temps.



Il s'agit de l'association de tennis, l'école de musique, la MJC (Maison de la Jeunesse et de la Culture), et l'OIS (Office Intercommunal du Sport) sur le thème de l'éveil à la motricité.

Les enfants seront pris en charge à partir de 15h45 (heure de fin des classes à partir de la rentrée). Un appel sera fait à partir de 16h (à noter un quart d'heure de gratuité de prise en charge des enfants avant cet appel). Ensuite de 16h à 17h ce sera le temps d'accueil périscolaire (TAP) au cours duquel les enfants pourront profiter des activités culturelles et sportives proposées par les associations (à noter que les enfants pourront faire le choix de ne pas pratiquer ces activités mais jouer ou se détendre comme ils ont l'habitude de le faire sur le temps CLAE). Une association sportive et une association culturelle proposeront des activités « sur cycle » (entre deux périodes de vacances soit sur 6 à 8 semaines). Rien ne sera imposé aux enfants, ce seront eux qui choisiront dans la limite des places disponibles (à priori tout le monde devrait pouvoir être contenté). Mais ils devront suivre les cycles choisis en entier.

Les thématiques suivantes sont envisagées pour le 1er cycle :

- •sport
- alimentation
- •lutte contre la violence
- •aménagement de la cour

A partir de 17h15 jusqu'à 19h ce sera le temps CLAE (identique à ce qui est proposé actuellement)

Lors de la réunion qui s'est tenue à la mairie le 21 juin il a été spécifié qu'il n'y aura pas de coût supplémentaire pour les familles pour la mise en place des activités en lien avec les associations : la tarification sera identique à celle du CLAE.

Un quart d'heure de gratuité sera appliqué matin et soir.

Les parents d'élèves souhaitent que ce dispositif soit présenté aux parents lors de la réunion de rentrée.

•Mise en place de l'APC (Activité Pédagogique Complémentaire) :

Cela remplace l'appui personnalisé actuel. Une heure par semaine d'APC doit être mise en place par les enseignants. Elle sera réalisée sur deux journées de 11h30 à 12h (le lundi et le jeudi ou le mardi et le vendredi : à voir avec les enseignants de Lucie Aubrac). Pour rappel, ces activités se dérouleront en groupes restreints (moins d'une dizaine d'élèves). Elles consistent en une aide personnalisée ou en la réalisation d'un projet. Les autres enfants de la classe seront pris en charge par le CLAE à partir de 11h30.

Évaluations nationales de CE1 et CM2 :

Elles ne sont plus obligatoires et ne sont d'ailleurs plus rémunérées pour les enseignants. Elles restent cependant un outil pour le suivi des enfants de CE1 et CM2, mais les résultats ne seront pas saisis.

•Goudronnage de la cour :

Certains espaces « verts » de la cour de récréation sont en effet impraticables pour les enfants car pleins de boue suite aux récentes intempéries. Il est donc demandé à la mairie de prévoir des travaux de goudronnage afin d'éviter ces désagréments.



•Demande de matériel:

De nouveaux photocopieurs sont arrivés, ainsi qu'un projecteur, La mise à jour de la salle informatique est prévue, avec notamment un serveur et un disque dur de stockage des données des enfants,



•Chauffage et isolation :

Pour le chauffage, le dossier est dans les mains de l'assurance, Une réunion a eu lieu en avril avec les artisans incriminés dans les mal-façons, Un devis de mise en conformité leur a été demandé; on est actuellement en attente de la réponse de l'assureur, qui a émis le souhait de régler le problème pour l'automne 2013.

Pour l'isolation, une expertise réalisée par un expert indépendant par caméra thermique a été réalisée : il semblerait que seulement deux ponts thermiques aient été constatés au niveau des salles surplombant le préau. Cette réponse ne satisfait pas les enseignants, ni les représentants des parents d'élèves qui considèrent que les problèmes de fortes chaleurs vont bien au delà de ces 2 salles et qu'il s'agit davantage d'un problème de conception même des bâtiments. Les parents d'élèves posent la question : que fait-on pour régler ce problème de chaleur excessive, pénalisante pour les enfants et les enseignants ? D'autres locaux communaux tels que la mairie sont bien équipés de climatiseurs. Les représentants de la mairie, qui occupent eux-même des bureaux dans le groupe scolaire, reconnaissent bien ce problème de chaleur, et vont mobiliser les services techniques pour qu'ils le résolvent d'ici Toussaint 2013 (pour rappel ce problème est constaté depuis la création du groupe scolaire en 2007).

•Interphone - Vidéophone :

Mr Cettolo est chargé à la mairie de la mise aux normes vis-à-vis de l'accessibilité. La mairie et les écoles font partie des lieux pour lesquels certaines normes d'accessibilité doivent être respectées, imposant des critères particuliers pour les choix de portes, dont dépendront les systèmes d'interphones ou de vidéophone. La question doit être traitée rapidement mais la mairie n'a avancé aucune date.

•Entretien du chemin piétonnier assurant la liaison vers la salle polyvalente :

Régulièrement et notamment suites aux pluies récurrentes de ce printemps, le chemin piétonnier était totalement inondé et impraticable. La question est posée à la mairie : N'est-il pas envisageable d'aménager ce chemin de manière plus pérenne en le goudronnant par exemple. Melle Lombard répond que pour l'instant il est juste question de combler les trous dans lesquels les pluies stagnent. La question du bitume induit bien évidemment un financement plus conséquent qu'il conviendra de soumettre rapidement à la mairie étant donné que l'aménagement de la ZAC n'est prévue que pour 2017 ou 2018

•Propreté des sanitaires :

Les parents d'élèves ont fait régulièrement remonter les problèmes d'hygiène des sanitaires de la cour de récréation. Les représentants de la mairie précisent que deux nettoyages quotidiens sont réalisés au niveau des sanitaires : un le matin après la récréation et un le soir après le CLAE. Les enseignants considèrent qu'il serait souhaitable de réaliser un nettoyage après la cantine. Les représentants de la mairie précisent que les personnels chargés du nettoyage sont aussi chargés de la restauration et du nettoyage post-restauration, et donc qu'ils ne sont pas disponibles en début d'après-midi, M, Hattry va voir comment il peut adapter cela, en tenant également compte des nouveaux rythmes. Etant donné les changements d'horaires induits par les nouveaux rythmes scolaires de la rentrée, M. Maillot se charge d'informer les représentants de la mairie sur l'heure de passage préférable des personnels de nettoyage pour le début d'après-midi. Cette information sera fournie d'ici les vacances d'été. Enfin, M, Maillot fera passer un petit mot aux enfants, leur rappelant qu'il faut tirer la chasse, comme à la maison!



La sonnerie:

Trop forte, elle est insupportable ; trop faible, elle ne s'entend pas dans la cour. Les enseignants demandent donc à ce qu'elle soit mieux réglée, ou modifiée.



•Les sorties de fin d'année :

Pour la majorité des classes, les sorties scolaires ont déjà eu lieu :

Mr Brocas : Villa gallo romaine de Montréal, Isle de Noé (Education à l'Environnement avec CPIE), château de Laréole (course d'orientation), exposition au musée campanaire, fouilles de la Gravette.

Mme Comminges: Apiculteur à Thoux St Cricq.

Mme Cariou : Isle de Noé (cycle de l'eau), maison Claude Augé.

M. Martinez & M. Chazelas : sortie à l'Abbaye de Flaran

Mme Légier : Isle de Noé (cycle de l'eau et importance de la biodiversité)

Mme Roquigny : annulation du séjour à Arreau suite a dans le département 65. La sortie a pu

être reportée aux 1er, 2 et 3 juillet.

•La piscine :

Certaines sessions de piscine n'ont pu se faire, car elle était découverte et il faisait trop froid. Mais Mlle Lombard indique que la découverte de la piscine est programmée à l'avance, et que l'on ne peut pas y revenir sur cette date.

Dès la rentrée, la piscine reprendra, et les parents volontaires pour accompagner seront appelés à se manifester.

•La kermesse de l'école :

Les enseignants ont bloqué la date du vendredi 28 juin pour les chants de fin d'année dans l'enceinte de l'école à partir de 15h30 : c'est ouvert aux parents. Les parents d'élèves peuvent organiser la kermesse comme les années précédentes en suivant. Malheureusement, le conseil d'école Lucie Aubrac n'a pas décidé de même. Il semble donc difficile d'organiser une kermesse dans la cour du groupe scolaire sans la participation de Lucie Aubrac. Néanmoins, M. Labro propose de voir s'il y a assez de parents volontaires (dans l'1 et l'autre école) pour l'organiser et fera une proposition (ou non) lundi 25 juin au soir selon le résultat. Malheureusement, ce résultat a été négatif, la kermesse n'aura donc pas lieu cette année.

•Un grand merci:

- •A Mme Lydie Comminges qui quitte ses activités d'enseignante cette fin d'année. Tous les parents d'élèves lui rendent hommage pour ses qualités d'enseignante, son dévouement et la passion de son métier. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles activités!
- •A Claire Lemouzy qui ne sera plus de l'équipe des parents d'élèves FCPE Paul Bert à partir de la rentrée (Gabriel passant en 6ième!). Merci pour ses implications depuis 2002 (Conseils d'Ecole, bureau local, commission menu...), son soutien et son efficacité!